

## Communiqué de la conférence régionale Rhône-Alpes des Présidents de CME de CHS du 19 novembre 2008

Nous avons appris par notre collègue de St Egrève, puis par les médias que le directeur de cet établissement avait été suspendu de ses fonctions depuis le 18 /11/ 08 par le ministère de la Santé.

**Cette décision que nous dénonçons...**  
nous paraît **expéditive, arbitraire et dangereuse** :

**Expéditive** : car elle intervient quelques jours seulement après le drame qui a coûté la vie à un jeune homme à Grenoble, poignardé dans la rue par un homme en hospitalisation d'office...

**Arbitraire** : car alors que des enquêtes sont en cours pour comprendre toutes les circonstances de ce drame, et déterminer les différentes responsabilités, une sanction spectaculaire est prise, avec une **visée médiatique évidente** : « un drame, un coupable, une sanction ! »...

**Dangereuse** : car alors que le traitement de ces situations réclame sang-froid, analyse et réflexion, accumuler immédiatement les « annonces » et les « passages à l'acte » : « mise en chantier dans l'urgence de la réforme de la loi sur les hospitalisations sous contrainte », et « suspension du directeur »...

**C'est prendre délibérément le risque d'aggraver le problème**, en déstabilisant encore plus une communauté hospitalière déjà mise à mal et dans la peine...

Les Présidents de CME de Rhône-Alpes apportent leur soutien :

- au directeur de l'hôpital de St Egrève ainsi brutalement mis en cause
- et aux équipes soignantes de cet établissement.

Ils demandent le réexamen serein par le ministère de la Santé de cette mesure de suspension.

Les Présidents de CME de Rhône-Alpes tiennent à rappeler aussi que :

- l'ensemble des équipes soignantes en psychiatrie fait un travail quotidien de prise en charge de personnes avec courage, y compris pour les hospitalisations sous contrainte;
- mais dans des conditions rendues de plus en plus difficiles par la réduction des moyens qui leur est imposée par le diktat économique ...
- Ces situations peuvent générer des violences dont les personnels sont eux aussi victimes :
  - que ce soit une infirmière de St Jean de Dieu encore récemment;
  - que ce soit les personnels de l'hôpital de Seynod mis en danger par les tentatives d'incendie volontaire...

Ils sollicitent une rencontre avec le Directeur de l'ARH afin d'évoquer les possibilités de réponse à ces difficultés vécues au quotidien...